

HIPPOLYTE DE SAUZEA
LE CHATEAU DE MARCILLY

Jean Claude Marie de Sauz a, dit Hippolyte , n e   Saint-Etienne, le 6 fructidor an VI (23 ao t 1798). Fils de Fran ois Pierre dit Laroche et de Z lie Chassaing. Mort en 1883. Cet homme d'affaires st phanois disposait d'une grande fortune et fit preuve d'une certaine originalit .

Voici comment M. de Sauz a, par le plus grand des hasards, fit l'acquisition des ruines du ch teau de Marcilly.

Un jour de l'ann e 1872, alors qu'il se trouvait   l'audience des cri es du tribunal de Montbrison, les ruines de Marcilly-le-Pav  furent mises en vente, avec un lopin de terre   l'entour. Il se porta acqu reur par la voie de son avou  pour la somme de vingt-cinq francs, et le tout lui fut adjug .

Je ne sais ce que repr sentaient ces ruines   cette  poque, sans doute un amas de pierres, si je m'en rapporte   un inventaire dat  du 22 juin 1667, dont voici le texte :

"Et   l'instant nous estant transport  avec les susnomm s et les experts au haut dudit Marcilly, lieu  minent et fort, o   tait autrefois le ch teau, ainsi que nous ont dit les experts, duquel il ne reste autre chose que quelques masures  boul es de la cl ture d'iceluy et plusieurs pierres du bastion du ch teau et cl ture et une petite chapelle b tie sur quelques fondements de murailles sous le vocable de Ste Anne, ainsi m me qu'il nous est apparu, les experts nous ayant rapport  qu'ils ont toujours vu la place en m me  tat et avoir oui dire par tradition que le ch teau avait  t  ruin  lors des guerres civiles g n rales dans tout le royaume.

Apr s quoi, ayant d clar  qu'il y a un auditoire et des prisons d tach es du ch teau que nous avons trouv  en assez bon  tat,   l'exception du couvert qu'il est n cessaire de r parer."

Pr s de trois si cles plus tard, l' tat de ces ruines ne devait pas s' tre am lior , cependant, aussit t qu'il fut en possession de cet amas de pierres, M. de Sauz a, qui l sinait parfois pour deux sols, ne craignit pas de se lancer   corps perdu dans la restauration du ch teau, en s'aidant du dessin que nous en a laiss  Guillaume Revel dat  probablement de 1460.

Il fut lui-m me son propre architecte dans cette entreprise consid rable qui flattait un tantinet une certaine vanit  personnelle qu'il honorait de ses deniers tout en procurant du travail   une foule d'ouvriers.

En examinant ce qui reste de cette vaste construction, il semble bien que jamais elle ne fut achev e. En effet, bien souvent j'ai parcouru ces ruines et jamais je n'ai rencontr  la moindre trace de pl tre sur les murs   l'int rieur des tours ni sur le sol. Seuls les toits des tours surmont es chacune d'un lanternon, ainsi que celui de la chapelle, ont  t  mis en place, de m me que les planchers dont les poutres form es de troncs d'arbres entiers partaient en  toile de l'escalier. Celui-ci, plac  dans une sorte de tourelle situ e au centre des deux grosses tours, devait desservir les  tages pour aboutir au lanternon.

Les fen tres, dont il reste quelques d bris, ont, quant   elles, bien  t  mises en place. Il semble par contre que dans la tour situ e   droite, l'escalier central n'ait jamais  t  achev .

Un passage souterrain, fort bien construit,  clair  par de larges ouvertures prenant jour sur le vieux village, permet de faire communiquer

entre elles ces deux tours dont les fenêtres, par une fantaisie un peu regrettable du reconstructeur, sont terminées en ogives et pour l'édification desquelles la brique a été mise en oeuvre.

Quant aux deux tourelles qui font pendant à la chapelle occupant le point culminant, il ne reste que fort peu de souvenirs de leurs toitures, à peine quelques amorces des poutres qui soutenaient les planchers aujourd'hui totalement disparus.

La chapelle s'ouvre sur une immense excavation creusée dans le roc qui, dans l'esprit de M. de Sauzée, devait servir de crible, excavation à laquelle on peut encore accéder par un passage souterrain prenant naissance au pied de la tourelle située à gauche de la façade de la chapelle. Cette partie du château est celle qui a le plus souffert des années d'abandon. Le vent du nord a beaucoup contribué à ne laisser que le squelette de la chapelle, pourtant solidement construite sur la motte rocheuse et soigneusement bastionnée. Cependant aujourd'hui quelques parties se sont éboulées.

Tout cela est compris dans une immense enceinte crénelée construite en pierres volcaniques, avec des tours engagées dans les murailles et communément appelées "ouvertes à la gorge".

Au moment où, à l'image de Viollet-le-Duc, M. de Sauzée se met à l'oeuvre pour restaurer les ruines de Marcilly, il eut tout d'abord les vœux de tous les archéologues de notre petite province. Entre autres ceux du docteur RIMAUD qui, dans un article des Annales de la Société d'Agriculture, félicitait, en 1875, le généreux mécène forézien:

"Le château de Marcilly a un étrange bonheur que, hélas, n'a pas eu la Bastie. Un homme s'est rencontré, qui a conçu le projet de rétablir, en son état primitif, sa citadelle, dont les ruines semblaient faire partie du rocher... En un mot le reconstructeur fait à grands frais, une intelligente restauration, puisse-t-il persévérer dans son oeuvre et ne pas se laisser décourager par les difficultés !

Puisse-t-il, surtout, donner la direction de cette entreprise à un artiste de l'architecture du moyen-âge."

Etait-ce une invite à suivre les conseils d'un spécialiste ? M. de Sauzée ne paraît pas l'avoir entendue ; il continua à être son propre architecte. Après tout, il pouvait bien agir comme il l'entendait, puisqu'il allait dépenser la bagatelle de deux cent mille francs dans la réalisation de cette entreprise.

Dans un nouvel article, le même docteur Rimaud critique plus ouvertement les initiatives du nouveau châtelain de Marcilly.

"On ne comprend pas la nécessité des deux tours et des deux étages de la chapelle. Quant aux ouvertures terminées par un triangle aigu, cela ne se voit guère dans les arcatures de l'architecture auvergnate. Viollet-le-Duc n'a pas été consulté. Bien des archéologues regretteront les anciennes ruines."

Pris ainsi à partie, M. de Sauzée saisit sa plus belle plume et répondit avec vigueur à son conseiller, pour ne pas dire à ses détracteurs, car la plupart des archéologues du cru partageaient une opinion semblable à celle du docteur Rimaud.

Voici un échantillon de la prose vengeresse du châtelain de Marcilly: *"Pauvres Auvergnats ! Vous n'avez jamais rien fait de bon... On ne voit pas la nécessité des deux tours !! De nécessité, à proprement parler, il n'y en a aucune. Mais dans une restauration semblable, il y avait nécessité de rappeler et reproduire les guérites anciennes par ces deux tourelles, qui sont bâties sur l'emplacement même des deux guérites et de former par là une belle perspective. A chacun de juger si on a réussi.*

Il n'y avait pas plus nécessité proprement dite aux deux étages de la chapelle, mais les ouvertures ajoutent toujours à la beauté de l'aspect d'une construction. Et ici, comme ailleurs, c'était le principal but. Que l'on demande à tout autre s'il préférerait voir un mur de cette hauteur sans croisé, ou avec quatre ouvertures superposées l'une à l'autre, qu'il présente aujourd'hui à toute la plaine, avec un pignon élégant au sommet.

L'auteur parle de cela commodément et à son aise, oubliant toujours que le reconstruteur y a passablement déjà dépensé, ce que personne n'avait tenté depuis plusieurs siècles, et ce que personne autre probablement n'aurait fait jusqu'à la consommation des siècles aussi.

Eh bien ! puisqu'un homme s'est rencontré, ainsi qu'on le dit en beau style, qui a conçu un si hardi projet, il faut lui en savoir quelque gré, au lieu de critiquer sans ombre de raison comme on prétend ; par exemple, que la chapelle était gothique et simplement dégradée, tandis qu'elle était de l'an 1600 environ et entièrement disparue.

Pourquoi dire au début : puisse-t-il persévérer dans son oeuvre et ne pas se laisser décourager par les difficultés ?"

Ses détracteurs connurent certainement la réponse qu'il leur fit par l'intermédiaire de la presse de l'époque. A travers cette réponse, il est facile de distinguer qu'il estimait sans ambages que les conseillers n'étaient pas les payeurs, ce en quoi il avait entièrement raison.

Combien de temps cette restauration dura-t-elle ? Sans doute plusieurs années. S'est-il découragé avant que tout soit achevé ? Oui, si nous prenons à la lettre le terme restauré et habitable. Non, si dans la pensée de M. de Sauzée il ne s'agissait que de rendre à Marcilly son seul aspect monumental. A moins encore que le temps lui ait manqué et que la mort soit venue l'empêcher de mener à son terme cette oeuvre considérable.

Lorsque le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, fit en septembre 1877 un voyage dans notre département, le train qui le transportait ainsi que sa suite marqua une courte halte à la gare de Marcilly. Voici ce que le Journal de Montbrison du 5 septembre relate à ce propos dans ses colonnes :

A 7 heures le train s'arrête une minute à la gare de Marcilly où le Maréchal est de nouveau acclamé. Le jeune Maurice de Marcilly et le jeune Michal, lui offrent des bouquets de leurs concitoyens. Dès que le train se remet en marche, on aperçoit sur le Pic de Marcilly, le château de M. de Sauzée, et sur la large et haute façade de ce monument, on lit ces mots tracés en lettres d'or de six mètres : "Vive le Maréchal".

Cette manière énergique et franche d'affirmer ses sympathies pour l'illustre Chef de l'Etat a provoqué de vives acclamations dans l'entourage du Maréchal.

* * *

Aujourd'hui, Marcilly reçoit chaque année un grand nombre de visiteurs intrigués par ces murailles qui donnent à la colline l'aspect d'un théâtre fantastique.

Le reconstruteur de Marcilly n'en resta pas là. Après avoir procuré du travail aux maçons et aux charpentiers ainsi qu'à nombre d'autres ouvriers, il paracheva son oeuvre à l'aide de sa plume.

Il écrivit un poème épique sur Marcilly, morceau qui aurait pu être appelé : "La Marcillade". Pour être sincère, je n'ai jamais lu la première ligne de ce manuscrit. Je fais appel à ce qu'en a écrit M. Joasson (1), qui déclare dans son ouvrage sur Hippolyte de Sauzée que rien ne manque à cette épopée : la guerre, le pillage, les dévastations les plus complètes que de lointains Sarrasins, cruels envahisseurs, véhiculent jusqu'à Marcilly. Ils n'omettent pas de détruire la chapelle de fond en comble, de passer ensuite la garnison de valeureux guerriers foréziens au fil de l'épée... pour s'emparer sans coup férir des jeunes vierges, proies faciles pour ces Maures alliant l'impétuosité à l'impiété.

(1) Joannon Tony "Figures stéphanoises : M.Hippolyte de Sauzée, sa vie, ses oeuvres et son testament", PARIS, Armand Anger, 1885 - in 8°. Il s'agit du tome 13.

Enfin ceux-ci ne laissèrent du castel qu'un amas de pierres. Pour les vierges, ils firent certainement en sorte que le titre de martyre leur revienne de plein droit !

Avec les années le château renaît de ses décombres. Tout recommence comme autrefois avec, comme le veut le cours de l'Histoire, un nouvel échantillon de guerriers, de paysans et de jeunes vierges...

Les guerres civiles qui ensanglantèrent le Forez mirent à nouveau notre castel à mal et le réduisirent à l'état que nous fait connaître l'inventaire dressé en 1627.

Peut-être après cette tourmente une partie des bâtiments avait-elle été rendue habitable ? Cela est plausible. M. de Sauzée arrange au mieux toutes ces péripéties et les avatars du malheureux Marcilly.

Selon "La Marcillade", la période révolutionnaire renverse une nouvelle fois le château. La chapelle fut certainement la seule à souffrir des fureurs de cette ère de liberté. Sous la plume de M. de Sauzée se déroulent encore de nouvelles scènes de pillages, de meurtres...

Mais, après la tempête, le soleil et le calme reviennent sous la forme d'une bonne fée sous la baguette de laquelle Marcilly renaît encore de ses cendres plus beau que jamais.

Inutile de nous le dissimuler, cette bonne fée, nous l'avons deviné, est M. de Sauzée lui-même.

* * *

Depuis ce temps, le château se ruine à nouveau tout doucement, sans guerre, sans révolution. M. de Sauzée, seul, a failli être le responsable d'une guerre...archéologique, accusé à son tour d'avoir violé ... un tout petit peu cette science.

* * *

C'est au mois de juin 1883 que M. de Sauzée quitta ce monde. Il légua une part importante de sa fortune aux Hospices de St-Etienne, ne laissant que fort peu de chose à ses légitimes héritiers, ses neveux, sous prétexte que tous étaient déjà dotés de confortables dividendes. Pourtant, il laissa en usufruit à son neveu et filleul Hippolyte, et en propriété, à l'aîné des fils de son neveu, André, les trois plus importants de ses immeubles ainsi que ceux auxquels les souvenirs de famille donnaient plus de valeur.

Maître Buchet, son notaire et exécuteur testamentaire, l'avait précédé dans un monde dit meilleur le 15 avril de la même année. C'était sur lui que M. de Sauzée comptait pour faire respecter ses dernières volontés, aussi fut-il particulièrement affecté de sa disparition.

Trois jours après le décès de M. Buchet auquel il avait légué la somme de six mille francs, il instituait son neveu André David son exécuteur testamentaire avec les mêmes conditions. Il devait en outre continuer le triage, le classement et la publication de ses manuscrits.

Où fut-il enterré ? Probablement dans la chapelle du château de Montaille où, déjà, ses oncles Andrézieu et Montaille reposaient pour l'éternité.

La succession de M. de Sauzée a, je crois, donné lieu à des joutes oratoires intéressées, devant les tribunaux, entre les héritiers légitimes et l'administration des Hospices qui avait le château de Marcilly sur les bras si ce n'est m'exprimer d'une manière un peu cavalière.

Cependant je puis affirmer que ce n'est pas cette vaste construction que les héritiers voulaient récupérer. Il semble que les nouveaux propriétaires se soient surtout préoccupés des revenus produits par les vignes qui entouraient le castel, bien plus que de l'entretien de ce lourd fardeau. Aussi, grâce à l'incurie de ceux-ci, nous avons aujourd'hui des ruines qui, contrairement à la plupart de celles que nous connaissons, sont de date récente.

Quant à la publication des manuscrits du dernier châtelain de Marcilly, il ne paraît pas que la dernière volonté de celui-ci ait été respectée. Je ne connais aucun ouvrage imprimé qui ait vu le jour après sa mort.

Roger GARNIER